Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes - N° 75 - 18ème année - 4ème trimestre 2011

côté jambes

POURQUOI PAS UN ESPACE COMMERCIAL À JAMBES ?

EXPOSITION

Jusqu'au 11 février

Gabrielle DE FAVERI

Gabrielle De Faveri nous emmène en voyage, un voyage au coeur de l'humain, très proche de nous. Guidée par un regard discret mais pourtant tellement présent, elle parvient à capter la réalité simple et naturelle, parfois difficile, des sujets qu'elle photographie, dans un bistrot de Charleroi ou dans d'étroites ruelles siciliennes. Son fil rouge, c'est la rencontre. Une vraie rencontre, pas une photo volée à la sauvette.

Elle voit en effet la photographie comme un échange, un partage, un instant offert par un enfant ou une personne handicapée. Touchée par ses sujets, elle parvient à créer avec eux un lien qui se ressent dans leurs regards, leurs attitudes, leurs émotions. Pour elle, ces visages anonymes et secrets sont l'essence même de la vie.

En véritable humaniste, la thématique interculturelle est également au centre de sa démarche. Elle photographie les étrangers et leur vie quotidienne avec beaucoup de respect et de douceur pour ce qu'ils sont, ce qu'ils vivent. Elle porte une attention toute particulière aux femmes voilées et nous montre toute la grâce et la beauté qui se dégagent de celles-ci.

Ce qui marque aussi dans les photos de Gabrielle De Faveri, c'est leur beauté formelle. Construction d'image, graphisme, contraste mais surtout une magnifique lumière qui contribue à mettre en valeur les sujets de ses photos. Pour terminer, on pourrait comparer cette exposition à un livre de contes, où chaque photo serait une histoire, un instant de vie qui nous suggère cette morale :

soyons attentifs à ces hommes et ces femmes, ces enfants, ces étrangers qui ont quelque chose à nous offrir et à partager.

Nicolas Jacquinet

GALERIE DETOUR

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 166
info@galeriedetour.be • www.galeriedetour.be
Retrouvez-nous sur Facebook

édito

du Président du Syndicat d'Initiative

- éditeur
  S.I. Jambes ASBL
  Av. Jean Materne, 168
  info@sijambes.be
  www.sijambes.be
  081/30 22 17
- éditeur responsable
  Frédéric Laloux
- crédit photographique
  André Dubuisson
  Imagique
  Premier caporal-chef
  Benoît Rodrigues
  Syndicat d'Initiative
- mise en page
  Richard Frippiat
  Laurent Salakenos

Jambes est le centre de beaucoup d'intérêts, et c'est bien normal, compte tenu de ses possibilités de développement.

Avec l'évolution de notre cité, nous avons connu pas mal d'avantages mais avons subi aussi quelques désagréments notables.

Il faut bien constater que des enjeux considérables se décident actuellement et qu'il est très important de pouvoir, en toute connaissance de cause, poser un avis. Nous avons souhaité vous apporter quelques informations sur un des projets les plus récents et connaître votre sentiment sur celui-ci.

Nous commençons également cette année avec une splendide exposition à la Seigneurie d'Anhaive, fruit de l'excellente collaboration avec l'institution provinciale, en particulier le Musée des Arts anciens du Namurois et la Société archéologique de Namur. A découvrir absolument.

Du dépaysement également avec les actions du Photo Club Imagique qui nous laisse augurer une future exposition pleine de richesse.

A lire, également, les rubriques habituelles, la découverte de l'évolution de nos commerces et bien entendu la rubrique Art & Patrimoine de Jacques Toussaint.

Bonne lecture.

Frédéric Laloux

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Wallonie

Avec le soutien du Commissariat général au Tourisme de la Wallonie

VILLE DE NAMUR

PROGRAMMATION DÉTOUR 2012

22/02 > 24/03	-	**Monique MINETTE**	- Vernissage le mardi 21 février
04/04 > 05/05	-	**Bertrand GOBBAERTS**	- Vernissage le mardi 3 avril
16/05 > 23/06	-	**Pierre COURTOIS**	- Vernissage le mardi 15 mai
04/07 > 04/08	-	**« Valises » - Exposition d'ensemble**	- Vernissage le mardi 3 juillet
05/09 > 06/10	-	**Caroline ANDRIN**	- Vernissage le mardi 4 septembre
17/10 > 17/11	-	**Catherine DE LAUNOIT**	- Vernissage le mardi 16 octobre
28/11 > 29/12	-	**Bob VERSCHUEREN**	- Vernissage le mardi 27 novembre

UN CENTRE COMMERCIAL À JAMBES ? LE DÉBAT EST LANCÉ !

« MIKADO » ! Ne vous y trompez pas, cet article ne concerne nullement le jeu d'adresse du même nom, mais un nouveau projet de centre commercial.

Ainsi, le 9 novembre dernier, Thomas & Piron provoque la controverse en faisant part de son intention de solliciter les différentes autorisations nécessaires à la construction d'un centre commercial à Jambes. Situé au croisement de l'avenue Prince de Liège (N90) et de l'avenue du Luxembourg (N4), ce projet immobilier très ambitieux est aussitôt mal perçu par une partie de l'autorité namuroise. Cette dernière s'en est depuis largement expliquée dans la presse. Mais qu'en pensent les principaux intéressés, les Jambois que nous sommes ?

De l'aveu même du promoteur, le ficelage du projet ne fut pas chose aisée. Les familles propriétaires, maraichers à Jambes depuis plusieurs générations, ont à cœur de conserver l'harmonie du quartier. Elles n'hésitent d'ailleurs pas à sensibiliser Thomas & Piron quant aux gabarits ou aux modalités d'accès du centre. Propriétaires et développeurs ont cependant un objectif commun : offrir aux Namurois le centre commercial qu'ils attendent depuis plus de dix ans.

Certains à la Ville de Namur s'opposent toutefois à ce projet : c'est à Namur qu'il faut implanter le centre commercial, pas à Jambes, l'offre commerciale serait déjà suffisante à Namur, propriétaires et entrepreneur sont dans une logique purement financière, et Thomas et Piron ne s'inscrit pas dans le projet de Ville et propose un complexe centré sur lui-même. Voilà, entre autres, certains de leurs arguments.

Le projet de Ville en cours d'élaboration est ainsi présenté comme un argument décisif, pouvant justifier à lui seul d'écarter un investissement de plus de 100 millions d'euros sans autre forme de procès. La majorité actuelle rétorque évidemment que son élaboration s'est accompagnée d'un débat public. Cela peut cependant laisser perplexe, tant le sentiment est grand d'avoir vu ce débat se limiter à quelques initiés validant les options structurantes par défaut.

La prise de position de la Ville est également dictée par les conclusions du Schéma de Développement Commercial de l'Arrondissement de Namur. Ce document rédigé par un bureau spécialisé mais financé par les pouvoirs publics n'a cependant jamais fait l'objet d'un quelconque débat contradictoire. Pis, sa prise de connaissance par le grand public n'est même pas autorisée !
Pourtant, un projet concret et ambitieux de développement immobilier, regroupant activités commerciales et logements, en centre-ville, nous semble être en mesure de faire naître un débat plus riche, plus large, et ouvert à tous. Tout le monde est amené à fréquenter les espaces commerciaux de sa Ville, a fortiori les Jambois !

Mais finalement, de quoi parle-t-on vraiment ?
Le projet porté par Thomas & Piron, c'est 40.000 m² répartis sur 2 niveaux de surface commerciale et 99 logements implantés du côté de la rue d'Enhaive. Trois niveaux de sous-sols peuvent accueillir 2.000 voitures. Les enseignes annoncées par le développeur sont entre autres Mediamarkt ou Primark sur respectivement 4.800m² et 6.000m². Mieux, le promoteur annonce la création de plus de 500 nouveaux emplois.
Afin de motiver sa démarche, Thomas & Piron parle de renforcement du pôle commercial namurois à travers un projet intégré au centre urbain, notamment par la création de navettes avec le centre de Jambes, de dynamisation du centre historique en lui permettant de se restructurer de manière plus durable, et de diminution de l'évasion commerciale vers Louvain-la-Neuve (Esplanade), Liège (Médiacité), Bruxelles (Shopping de Woluwé) ou Charleroi. Pour cette société wallonne, Namur se vide et son dynamisme s'éteint.

Et vous Jambois, qu'en pensez-vous ?
A travers ce « Côté Jambes », nous vous invitons à donner, enfin, votre opinion sur ce projet de centre commercial, son intégration dans la cité, sa place dans la dynamique urbaine. Quelles sont pour vous les conditions auxquelles doit répondre un développement de cette ampleur ? Comment voyez-vous évoluer ce projet pour qu'il s'intègre dans son environnement ? Quels sont les éléments architecturaux à favoriser pour inscrire correctement ce projet dans Votre Ville ?

Ce sont autant de questions, et bien d'autres, qui attendent vos réponses. Nous vous invitons dès lors à nous faire part de vos réactions.

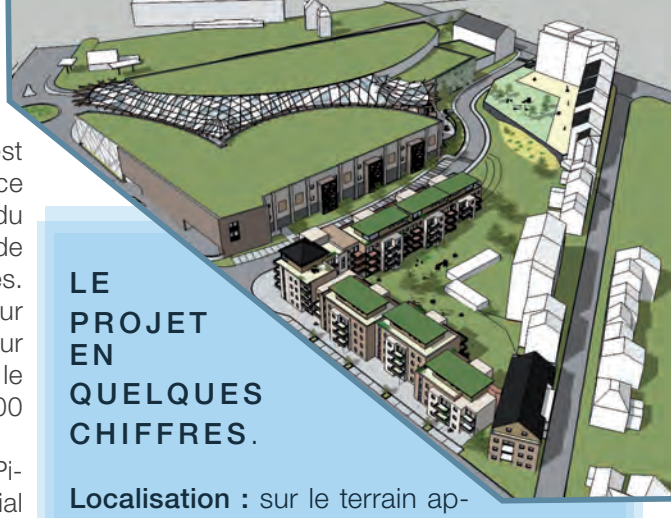

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES.

Localisation : sur le terrain appartenant aux familles Nyssen-Materne-Marchal. Situé au croisement de l'avenue Prince de Liège (N90) et l'avenue du Luxembourg (Route Nationale 4).

Surface : 40.000 m² (dont environ 33.000m² dédiés à des surfaces commerciales) répartis sur 2 niveaux. Le reste de la surface sera dédié aux 99 logements qui seront construits du côté de la rue d'Enhaive.

Parking : sur trois niveaux en sous-sol pouvant accueillir 2.000 voitures.

Enseignes visées : équipement de la personne, aménagement de la maison, hygiène et beauté, loisirs, horeca, etc. Des enseignes comme Mediamarkt et Primark ont déjà confirmé leur souhait de s'y implanter, sur respectivement 4.800m² et 6.000m².

Emploi : la création de ce centre permettrait de donner le jour à plus de 500 nouveaux jobs, sans parler des retombées positives sur l'horeca du quartier et de l'ensemble de la ville, engendrant à son tour de nouvelles nécessités d'embauche.

Jean-François Marlière, comme président des commerçants jambois, vous devez être radicalement opposé au projet Thomas et Piron ?

J-F M : Ce n'est pas aussi simple ni radical que cela. Un projet de ce type pourrait en effet avoir un impact très négatif pour les commerces du centre. Mais ce genre de complexes commerciaux, c'est aussi ce que la population demande. Alors, pourquoi obligatoirement l'implanter à Namur et pas à Jambes ?

Ce fut le cas auparavant ?

Quand on a évoqué le mégacomplexe de Rhisnes, les associations de commerçants de Namur mais aussi de Jambes ont été mises dans le coup. On avait l'impression que notre avis avait de l'importance. Ici...

Mais les gens qui viendront au mégacomplexe Mikado se gareront sur le site et s'en iront comme ils sont venus, directement après leurs courses ?

Une rencontre entre les commerçants et les Échevins du Commerce et de l'Urbanisme a été organisée le 5 janvier dernier afin d'évoquer le projet

Parmi ces milliers de clients, une petite part aura aussi l'envie de prolonger la petite sortie en allant au cinéma, puis manger un bout… Donc ça créera encore un peu de passage vers le centre et les commerces.

Donc, s'il y a un mégacomplexe, plutôt Jambes que Namur…

Chacun défend aussi sa position, c'est normal. Mais on a parfois l'impression de ne pas être suffisamment pris en considération. Jambes, c'est quand même 18 000 personnes et 350 commerces… Ce n'est pas rien à l'échelle de la ville de Namur.

Vous l'avez déjà fait savoir auprès de la Ville ?

Le courant passe plutôt bien. Des travaux sont en cours, avenue Materne. Ça prend un peu de retard, ça râle aussi mais on sait bien que c'est pour un mieux. Et puis il y a un dialogue assez constant.

Pour ce mégacomplexe, ce ne fut pas le cas ?

Pour les choix de développements urbanistiques et commerciaux, il n'y a jamais eu de contact officiel. Et que constate-t-on actuellement, il y a Namur qui pourrait encore se développer avec le centre commercial dans l'ancienne gare des bus.

En conclusion

À la base, nous sommes contre le projet Thomas et Piron mais, cela mérite une concertation avec les commerçants. Jambes est pour moi un peu oublié entre le développement du centre de Namur et la densification du tissu commercial chaussée de Marche. Mais nous sommes bien entendu CONTRE un tel projet….

mg esthetique

Soins esthétiques
Pédicure Médicale
&
Côté Broderie
La broderie revisitée

Rue de Géronsart, 273
5100 Jambes
Tél. 081 30 57 22

www.mgesthetique.be

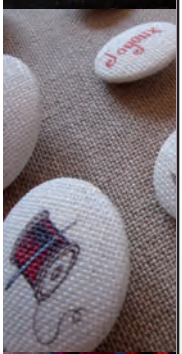

Blanchisserie
Nettoyage à sec
IMPERATOR

Services pour Horeca
et Collectivités
Services pour particuliers
Location de nappage

Rue de Coppin, 50 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.09.77 - 081/30.55.30
Fax : 081/30.77.93 - Gsm : 0478/90.93.88
www.imperator.be

E X P O S I T I O N

PAULE BISMAN

PEINTRE - SCULPTEUR

À la Seigneurie d'Anhaive
> 29-04-2012

Paule Bisman, artiste namuroise née le 19 mars 1897, commence sa formation en peinture dès 1913 à l'Académie de Namur. Elle s'inscrit, en 1919, à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Talent précoce, Paule recevra de nombreux prix et médailles dont un prestigieux Prix de Rome pour la sculpture en 1927. Elle entame alors une brillante carrière de peintre et sculpteur qui l'amène à s'installer définitivement à Bruxelles en 1930.

L'œuvre de Paule Bisman reste ancré dans la tradition. Les peintres flamands du XIXe siècle l'attirent plus que les nouveaux courants prisés par les jeunes artistes. Plus classique, elle trouve son inspiration dans la nature, l'architecture et les êtres qui l'entourent.

:n peinture, ses sujets les plus connus sont ses représentations d'intérieurs et ses portraits. En sculpture, elle se plaît à modeler les traits de jeunes enfants ou à façonner de belles attitudes expressives. Son oeuvre multiple et varié, empreint de sensibilité derrière une touche forte et texturée, a très vite été reconnu par les critiques. Oublié depuis le décès de l'artiste en 1973, il mérite d'être redécouvert.

Entrée gratuite

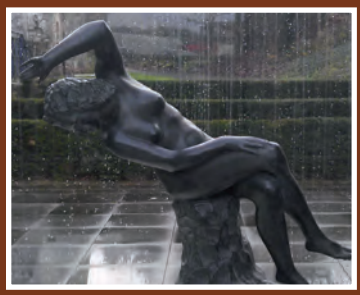

Jusqu'au 29 avril 2012 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 13h
Place Jean de Flandre, 1 - 081/32.23.30 | www.anhaive.be | www.province.namur.be

Jacques Toussaint

Le regard dispersé, œuvre de Jean-Claude Heupgen

Jean-Claude Heupgen dans son atelier

Intégration d'œuvres d'art

Le concept d'intégration d'œuvres d'art voit le jour après la Seconde Guerre mondiale. La politique de reconstruction s'accompagne à l'époque d'un esprit de paix, tolérance et fraternité. L'art est tout indiqué pour jouer le rôle de catalyseur de cette nouvelle vision du monde. L'idée de consacrer 1% du coût des travaux de construction des bâtiments destinés aux administrations publiques à l'intégration d'œuvres d'art prend forme et se répand dans différents pays d'Europe.

La Belgique n'est pas à la traîne comme l'atteste la création dès 1947 du groupe *Forces murales* par L. Deltour, Ed. Dubrunfaut et R. Somville. L'ouvrage de L. Courtens *et al.* cité ci-dessous dresse un bon historique de la *politique du pourcent* ! L'idée est triple : insérer l'art dans la politique de reconstruction ; aider les artistes en leur garantissant des commandes ; développer à travers l'art une politique de démocratisation de la Culture.

Actuellement, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Service public de Wallonie sont compétents en matière d'intégration d'œuvres d'art. D'autres instances existent cependant. L'Exécutif de la Communauté française a promulgué un décret sur le sujet le 10 mai 1984 (*M. B.* du 26 juin 1984). Par ailleurs, l'arrêté du gouvernement wallon du 23 décembre 1993 décide la création de la Commission des arts de la Région wallonne (*M. B.* du 16 mars 1994).

Le regard dispersé de Jean-Claude Heupgen, intégrée dans les locaux du SPW à Jambes s'inscrit dans la logique décrite ci-dessus.

L'œuvre de Jean-Claude Heupgen à Jambes

Dans les 90', l'artiste conçoit pour la Région wallonne une œuvre intitulée *Le regard dispersé* intégrée dans le hall de l'immeuble situé à l'angle de la rue commandant Tilot et de l'avenue prince de Liège (Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement). Trois œuvres de bois (H. x l. x P. : 250 cm x 30 cm x 30 cm) s'élèvent entre deux colonnes selon une disposition triangulaire de manière à ce que les faces tournées vers l'intérieur forment un triangle équilatéral resserré. Leurs faces sont sculptées de motifs réguliers en saillie de plusieurs centimètres, selon un dessin géométrique qui tient du labyrinthe (source : site internet de la Commission des arts). Une rythmique est instaurée dans le traitement du revêtement de sol en marbre noir de Denée (en partie fraisé). Le tracé géométrique du sol invite le visiteur à concentrer son attention sur l'espace central où sont disposées les sculptures.

L'artiste estime que l'homme est incapable d'appréhender l'espace sans le délimiter. Dans le cas présent, il a choisi de moduler cet espace en favorisant la dispersion du regard. Jean-Claude Heupgen nous livre ses intentions d'intégration des trois sculptures (courrier du 6 décembre 2011).

L'espace de l'objet et son propre espace nous entourent lors de la perception de l'espace architectural, son propre espace n'est

plus distinct mais participe et coexiste ou est entouré, il existe une polarité constante dans les recherches de la sculpture et de l'architecture.

Le mot espace dans son acceptation la plus physique englobe notre conscience et notre corps tout entier.

La relation espace-temps doit être vécue.

Un espace est toujours un lieu clos, nous sommes incapables d'appréhender un espace non délimité comme nous sommes incapables d'appréhender l'infini.

Il s'agit de pouvoir assumer la révolution du regard, de la vision et du mouvement qu'implique un sens nouveau de la perception.

Les sculptures, comme un ensemble spatial qui a maîtrisé et transformé ses éléments les plus tendus, prennent possession de l'espace plus qu'elles n'en marquent les limites.

L'espace devient sculptural.

Jacques Toussaint,
Président du Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes
Courriel : jacques.toussaint@sijambes.be

J.-Cl. Heupgen en quelques mots

- Naissance à Jemappes en 1934.
- Réside rue de la limite, 9 à Nimy.
- À partir d'octobre 1963, chargé de cours à l'Académie royale des Beaux-Arts de Mons dans la section Architecture supérieure de décoration et étude des matériaux sensibles intégrés.
- De 1970 à 1985, chargé de cours en architecture à l'Institut secondaire d'Athis Mons (ISAM) dans la section *Design Environnement*.
- De 1972 à 1974, responsable au CERE de *Design Urbain*.
- De 1975 à 1979, conférencier à l'École supérieure de La Cambre à Bruxelles, section *Industrial Design* et *Design Expérimental*.
- En 1982 et 1983, conseiller artistique à l'Académie internationale Été de Wallonie.
- Consultant temporaire Lille-Institut Environnement Paris-Lausanne-Genève.
- Plusieurs prix et distinctions.
- Participe à plusieurs expositions en Belgique et à l'étranger.
- Plusieurs intégrations en Wallonie.

Pour en savoir plus sur les intégrations des œuvres d'art en Wallonie et à Bruxelles

L. Courtens, A. Grimmeau, A.-E Henao *et al.* (d'après une idée d'A. Lemonnier), *Intégrations d'œuvres d'art. Inventaire des intégrations d'œuvres d'art 1986-2010 en application du Décret de la Communauté française. Les personnes morales de droit privé*, Bruxelles, Service général du Patrimoine culturel et des Arts plastiques de la Communauté française et Institut pour l'étude du langage plastique, 2010.

M.-P. Marchal, *Quand l'Art épouse le Lieu. Intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments de la Région Wallonne*, coll. *Profils* du Ministère wallon de l'équipement et des transports, 2, Namur, 1995.

L. Recchia, *Quand l'Art épouse le Lieu. Intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments de la Région Wallonne*, coll. *Profils* du Ministère wallon de l'équipement et des transports, 9, Namur-Liège, 2004.

P.-O. Rollin, *Quand l'Art épouse le Lieu. Intégration d'œuvres d'art dans les bâtiments de la Région Wallonne*, coll. *Profils* du Ministère wallon de l'équipement et des transports, 6, Namur-Liège, 2000.

LE GARAGE DAHIN & FILS : 40 ANS DE PROXIMITÉ

Ouverture de la Station Shell le 29 décembre 1970.

Peu de concessionnaires automobiles se situent encore en plein centre ville, favorisant des zonings industriels plus adaptés aux showrooms. Pour le garage Dahin & Fils, rien de tout cela, situé rue de Dave, il propose la vente de voitures neuves ou d'occasions toutes marques confondues, exposées et/ou disponibles via catalogue.

Raymond Dahin, mécanicien de formation, travaille dans un garage à Saint-Servais depuis 1961 lorsqu'une station Shell est à reprendre à Jambes, rue de Dave. Le 1er janvier 1971, avec son épouse, Marcelle Miroux, ils vont s'occuper de la pompe d'essence et ce pendant 29 ans, jusqu'au 29 janvier 1999, date à laquelle les cuves de la pompe d'essence sont reconnues comme n'étant plus conformes. Au quotidien, ce sera Madame Dahin qui assurera le service à la pompe d'essence.

Dès 1972, Mr Raymond Dahin assurera également la livraison de bonbonnes de gaz. Dans les années 1970-1980, il livrait entre 120 et 130 bouteilles par semaine. Aujourd'hui encore, il reste le seul point de dépôt local de bonbonnes de gaz.

En 1980, il met sur pied un service de dépannage/remorquage et assistance 24h/24, 7 jours sur 7 et dispose, aujourd'hui, de 3 camions adaptés. Il sera dépanneur agréé pour Europ et Mondial Assistance, la Ville de Namur, le Ministère de la Justice….

Au cours de toutes ces années (jusqu'en 1988), Mr Dahin va gérer également deux petits garages avec fosse, situés à côté de la station. Travaillant seul jusqu'en 1974, il prendra un apprenti (Mr Eric Taton, père de notre Miss Belgique) qui restera à son service pendant 24 ans.

Dès 1988, son fils Didier, né en juillet 1969, viendra également le rejoindre, avec dans ses bagages un diplôme d'électromécanicien. Celui-ci suivra une formation durant 10 ans à la Toyota Academy Belgium.

Le garage s'avèrera rapidement trop petit et M. Dahin ayant acheté en 1976 l'ancienne carrosserie Gendrin situé près de la pompe d'essence, il ouvrira en 1988, un Show Room et rénovera le bâtiment. Le petit garage initial s'agrandit. Le garage Dahin aura été Agent officiel pour Toyota de 1977 à 2005.

Raymond Dahin âgé de 66 ans est officiellement pensionné. C'est Didier qui gère au quotidien le garage. Cependant, le père vient régulièrement faire son tour à l'atelier voir s'il peut donner un coup de main, mais essentiellement au niveau administratif !

Ils ont partagé le même métier mais ils ont également les mêmes passions : le basket avec le Royal Mosa Jambes, présidé aujourd'hui par Didier et les joutes nautiques. Là, l'élève a surpassé le professeur, car faut-il le rappeler : Didier a en 2011 encore remporté le titre de Roy et ce pour la troisième fois !

Didier Dahin, Roy des jouteurs à plusieurs reprises.

Show Room côté rue de Dave et garage à l'arrière.

Raymond Dahin, son épouse Marcelle Miroux et leur fils Didier.

Le devoir de mémoire ce n'est pas seulement l'armistice

Ils étaient encore nombreux cette année à avoir rallié le parc reine Astrid et son monument aux morts pour commémorer le 11 novembre.

Après avoir remercié les personnalités civiles et militaires ainsi que les représentants des mouvements patriotiques présents, l'orateur du jour a souhaité qu'une pensée particulière soit adressée à tous ceux, anciens combattants et civils, qui aujourd'hui n'ont plus la possibilité de se joindre à cette cérémonie.

« Nul doute que chez eux, dans leur home ou maison de retraite, ils sont en pensée, présents dans cette assemblée ».

Et de poursuivre : *« Le monument que nous allons fleurir aujourd'hui est un hommage aux combattants des « deux guerres », certes, mais les guerres ne se sont pas arrêtées avec sa construction. Elles continuent aujourd'hui en d'autres pays où nos militaires interviennent pour y défendre la liberté des populations et aider à la construction de leur démocratie. Et certains, trop encore, y perdent la vie. Pour eux, il n'y aura peut-être jamais de monument ni de journée commémorative. Il est donc important que ce 11 novembre devienne aussi une journée de souvenir ».*

« Pensons aussi à ces combattants d'autres guerres ou conflits plus discrets dans lesquels il est question de se battre pour que notre Belgique reste un pays uni, libre et démocratique ».

Après avoir écouté le Chant des partisans, on s'arrêta sur un extrait : *« quand un ami tombe, un autre prend sa place.... »*

Belle occasion de remercier pour leur présence les élèves de nos écoles et les représentants d'« Excepté Jeunes » qui n'étaient pas venus en cette pâle matinée pour seulement écouter, mais pour aussi prendre la parole et délivrer un message empreint de lucidité et d'espoir.

Belle démonstration s'il en est, de ceux qui prendront demain la place de nos ainés, ils sont là et bien présents afin de perpétuer ce devoir de mémoire pour que ces sacrifices gardent un sens et ne soient jamais oubliés.

LES COUPLES JUBILAIRES FÊTÉS PAR LES FORCES VIVES JAMBOISES

La fête des jubilaires est toujours un beau moment de la vie locale organisée par les Forces vives jamboises et la Ville de Namur. En 2011, les couples étaient nombreux : cinq pour leurs noces de brillant, trois pour leurs noces de diamant et douze pour leurs noces d'or. Tous ont été chaleureusement accueillis par Frédéric Laloux et leurs vies racontées par Bernard Ducoffre, Échevin de l'Etat Civil. Enfin, tout le monde a été couvert de cadeaux offerts par de nombreux partenaires locaux.

Noces de Brillant

M. et Mme Minot Jean-Dejardin Louise
M. et Mme Pairoux Maurice-Gillard Denise
M. et Mme Bauchau Jacques-Willems Christiane
M. et Mme Meur Albert-Waerts Geneviève
M. et Mme Van Marcke Robert-Janson Anna

Noces de Diamant

M. et Mme Lesage Léon-Van Pottelsberghe Henriette
M. et Mme Dive Roger-Van Kerschaever Georgette
M. et Mme Marlier José-Miclotte Octavie

Noces d'or

M. et Mme Collard Louis-Maréchal Jeanine
M. et Mme Van de Vyvere Jean-Thibaut Micheline

Noces d'Or

M. et Mme Baseil Michel-Joiris Jenny • M. et Mme Joniaux Jacques-Fraipont Marie-Madeleine
M. et Mme Lambert Arthur-Husson Nicole • M. et Mme Populaire Aimé-Godfroid Denise
M. et Mme Otte Jacques-Mottiaux Francine • M. et Mme Ulbrich Adam-Rouelle Jenny
M. et Mme Jandrain Fernand-Dandumont Ginette • M. et Mme Colin Paul-Defèche Renée
M. et Mme Servatius Guy-Avalosse Marie • M. et Mme Prégaldien José-Tirtiaux Gabrielle

LE PHOTO CLUB Imagique S'EXPORTE...

Le hasard est à l'origine de cette exposition. Un ami du président du club, Dominique Jordan est entré en contact avec Qudsia Rahim, la directrice de la galerie du College of Arts de Lahore, l'équivalent d'une faculté universitaire des Beaux-Arts.
L'idée d'exposer les travaux des membres du club Imagique au Pakistan a germé.
Une deuxième personne, Naveed Shinwari, responsable d'une ONG baptisée Camp a pris en charge les frais d'encadrement des photos. En échange, le club lui a concédé la mise en vente des photos, dont les bénéfices financeront une partie des activités de PONG pakistanaise.
L'ambassadeur de Belgique au Pakistan, M. Kint, s'est déplacé en personne pour le couper de ruban.
Pour le président d'Imagique, ce déplacement au coeur d'une région qualifiée d'instable est une expérience à part dans sa vie.
Le Pakistan est un pays qui n'a pas la réputation d'être un pays très calme. Et c'est vrai, qu'on voit partout des policiers ou des militaires armés.
Une anecdote par exemple, « dans les rues commerçantes, on était interpellé par les commerçants qui nous demandaient d'où on venait. Ils nous offraient spontanément des cacahuètes grillées. Vraiment, ce sont des gens très sympathiques».

Monsieur Hans-Christian KINT, ambassadeur de Belgique au Pakistan et Monsieur Naveed A.SHINWARI, Chief Executive de l'ONG CAMP.

Les artistes

Douze photographes du club ont eu la chance de voir une sélection de leur travail pour cette exposition à Lahore. Il s'agit d'Étienne Thibaut, Olivier Charlier, Nicole Thioux, Lucien Vanderbeke, José Noël, Jean Kalogiros, Pierre André, Louis De Gussem, René Jasselette, Françoise André, Monique Thiry et du président Dominique Jordan.

Pour info : Rue de Dave, 270 - Dominique JORDAN
Tél : 083/ 61 24 25 - Gsm : 0475/ 69 84 35

Des membres du club ont réalisé un périple en Namibie. Certes ce ne sont pas des vacances de tout repos mais que de découvertes inoubliables. Les paysages sont très variés et nous avons pu voir de nombreux animaux dont l'éléphant du désert très difficile à observer. La population est également très accueillante et les guides nature professionnels.

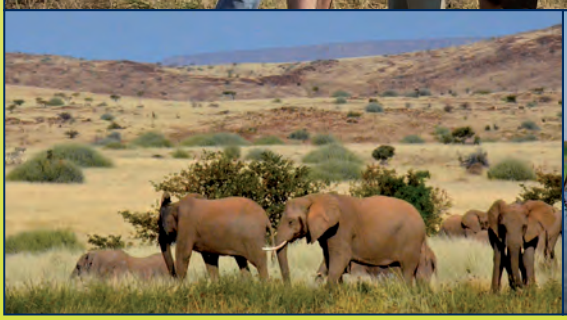

INVESTITURE DU NOUVEL ADJUDANT DE CORPS DU DÉPARTEMENT GÉNIE DU CENTRE DE COMPÉTENCE TERRE.

Le 1er décembre dernier a eu lieu l'investiture du nouvel Adjudant de Corps du Département Génie du Centre de Compétence Terre. Avant la transmission du stick, le Lieutenant-colonel Bart Moerman, Commandant du Département Génie a tenu un discours et a rappelé que chacun de nous devrait souscrire et faire preuve d'un profond respect pour les valeurs suivantes : le sens des responsabilités, le respect, le dévouement, la compétence, l'autodiscipline, la fierté professionnelle et enfin être un exemple. C'est donc l'Adjudant-major Alain Deguel qui remplace l'Adjudant-chef Francis Lambert arrivé au terme d'une carrière bien remplie. Lors de cette journée différents prix on étés décernés.

© Premier caporal-chef Benoît Rodrigues

L'Adjudant major Alain Deguel

L'Adjudant chef Francis Lambert

L'Adjudant chef Lambert et l'Adjudant major Alain Deguel s'avancent près du Chef de Corps.

L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Vous souhaite une excellente année 2012 et reste à votre disposition pour vous faire découvrir l'actualité locale.

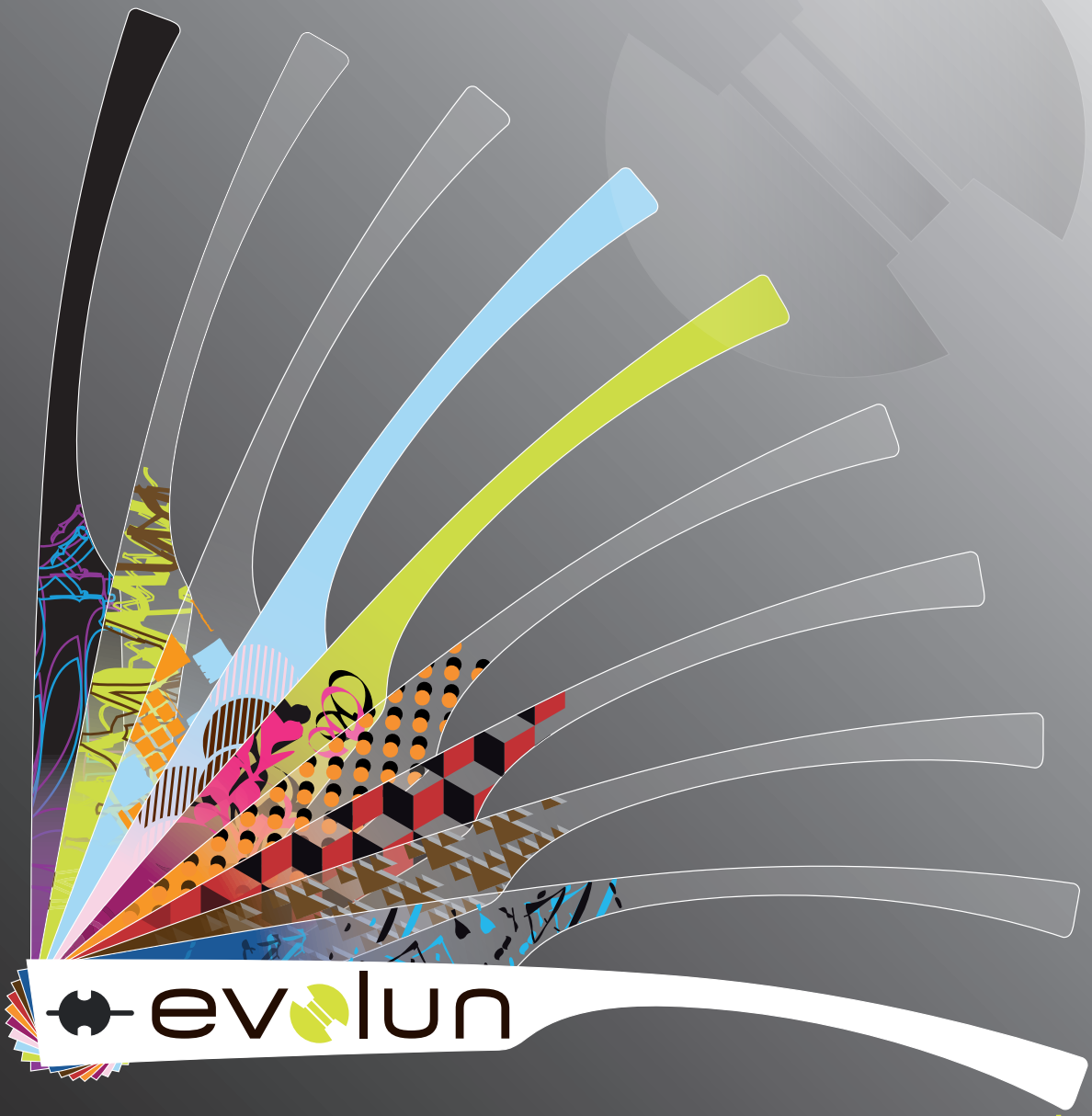

BRANCHES INTERCHANGEABLES NOUVELLE GÉNÉRATION !

Simple, facile, rapide

Marlière
les opticiens

Les Opticiens Marlière
Av. Gouverneur Bovesse, 33
B-5100 Namur - Jambes
www.opticiens-marliere.be
081 30 29 60